



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2023/2

Résolutions et Rapport de la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides présente ses compliments aux Missions permanentes et aux Autorités administratives des Parties contractantes à la Convention, et a l'honneur de faire référence à ce qui suit:

La 14e session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention (COP14) s'est tenue du 5 au 13 novembre 2022 à Genève, Suisse et Wuhan, Chine, sur le thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature ».

La Conférence des Parties contractantes a adopté 21 Résolutions, qui peuvent être téléchargées du site web de la Convention à l'adresse suivante :

https://www.ramsar.org/fr/documents?field_quick_search=3012.

Le Rapport final peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://www.ramsar.org/fr/document/cop14-rapport-de-la-conference>.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides saisit cette occasion pour renouveler aux Missions permanentes et aux Autorités administratives des Parties contractantes à la Convention l'assurance de sa haute considération.

Gland, le 24 janvier 2023

